

# Porquerolles - Circuit du Midi à vélo



Aire optimale d'adhésion (Charte) - Hyères



Panorama Calanque de l'Indienne©L.Sakri (Léo Sakri)



*Le circuit du Midi permet une balade à vélo très facile, à la découverte des paysages tout en contrastes du centre de Porquerolles.*

Entre falaises rocheuses escarpées de la côte sud et douceur de la plaine agricole, ce circuit vous révélera l'empreinte des hommes dans le paysage d'hier et comment ils le dessinent aujourd'hui pour demain.

Lors de vos étapes, vous pourrez notamment constater les enjeux de la gestion de l'eau douce sur une île, de la conservation de la biodiversité et de la préservation d'un milieu naturel déjà fragile face à la fréquentation touristique.

## Infos pratiques

---

Pratique : Vélo

---

Durée : 40 min

---

Longueur : 6.0 km

---

Dénivelé positif : 51 m

---

Difficulté : Très facile

---

Type : Boucle

---

Thèmes : Cœur de parc

---

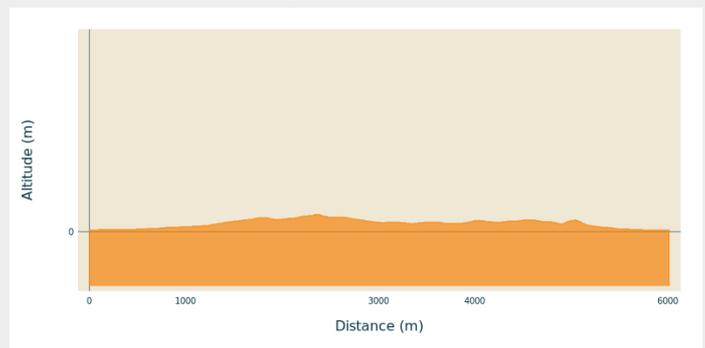
# Itinéraire

**Départ** : Place d'Armes

**Arrivée** : Place d'Armes

**Communes** : 1. Hyères

## Profil altimétrique



Altitude min 3 m Altitude max 31 m

De la Place d'Armes, suivre la Rue de la ferme vers l'intérieur de l'île et sortir du village en longeant le petit cours d'eau temporaire, en direction du phare.

1 - Traverser le "Carrefour des oliviers" (entrée dans le cœur de parc national) pour continuer tout droit le long du ruisseau sur cette petite route qui fut goudronnée il y a bien longtemps.

2 - La quitter au bout d'un kilomètre environ, après le passage d'une zone boisée, pour s'engager à gauche en contre-haut sur la piste de l'Indienne (petit panneau indicateur placé à droite de la route). Cette piste gravillonnée longe un champ et vous offre une très belle vue sur le phare de Porquerolles.

Au bout du champ, effectuer un bref aller-retour de 50 m à gauche par un étroit chemin caillouteux pour rejoindre un parc de stationnement vélos et aller à pied admirer le panorama de la Calanque de l'Indienne.

De retour au bout du champ, finir de le contourner et au croisement suivant prendre, en face, un large sentier parsemé de souches et racines d'arbustes.

3 - Déboucher de ce sentier sur la piste du phare, près d'habitations, et après une courte grimpette à gauche arriver à l'esplanade du Cap d'Arme. Repartir le long de ces habitations et descendre la large piste jusqu'à une double intersection située au bout de la route goudronnée, près de deux immenses cyprès.

4 - Tourner dans le chemin le plus à gauche pour atteindre les Gorges du Loup au bas d'un virage en S. Revenir sur vos pas jusqu'à l'intersection (4) et prendre de suite à gauche la piste en direction du Hameau administratif.

Longer les lagunages, puis différents vergers en contrebas à droite de la piste. Au bas d'une petite descente, passer devant le cimetière de l'île pour immédiatement remonter en virage à gauche sur la piste qui aboutit près des locaux techniques et administratifs du Parc national et du Conservatoire botanique national méditerranéen.

5 - A la jonction avec la belle allée de pins parasols tourner à droite en direction du "Carrefour des oliviers". Prendre à gauche le chemin des potagers, passer devant

l'épicerie du Jardin de Porquerolles puis devant la Maison du Parc national située à l'entrée du Jardin Emmanuel Lopez. Rejoindre à droite la rue de la Ferme puis se diriger à gauche pour retrouver la Place d'Armes.



# Toutes les infos pratiques

## Bonne pratique à vélo

### LES BONNES PRATIQUES À VÉLO



Je circule exclusivement sur les pistes et chemins autorisés.



J'adapte ma vitesse à la fréquentation et je ne dépasse pas les 20 km/h.



Je stationne sur les aires aménagées à cet effet.



## En coeur de Parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour : <https://www.portcros-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-port-cros/se-renseigner-sur-les-reglementations>



## **Risque incendie**

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé. Pour connaître les conditions d'accès et préparer votre sortie, consultez la carte publiée quotidiennement par la Préfecture du Var sur [www.risque-prevention-incendie.fr/var](http://www.risque-prevention-incendie.fr/var) La cigarette est strictement interdite sur les îles, les plages et les sentiers. Tout contrevenant encoure une amende de 135 à 1500 €.

## **Recommandations**

Pour participer à la préservation du cœur de Parc national de Porquerolles, merci de respecter la réglementation spécifique présente sur site.

## **Comment venir ?**

### Transports

**Ligne 67:** Hyères centre - Tour Fondue  
Arrêt "Tour Fondue" terminus  
Horaires sur <https://www.reseaumistral.com>

### Accès routier

Accès uniquement par bateau.  
Plus de détails dans la rubrique du site du parc : "[Venir dans le Parc national de Port-Cros](#)"

### Parking conseillé

Parkings gratuits desservis par la ligne n°67 du réseau Mistral (Espace 3000, Arromanches, La Badine)

## **Lieux de renseignement**

**Maison de Parc de Porquerolles**  
Place des deux Etoiles, 83400 Hyères  
[maisonparcprl.pnpc@portcros-parcnational.fr](mailto:maisonparcprl.pnpc@portcros-parcnational.fr)  
Tel : 04 94 58 07 24  
<http://www.portcros-parcnational.fr>



# Sur votre chemin...

---



## Porquerolles, l'île agricole (A)

Sa renommée vient de son ancien propriétaire, F.J. Fournier qui développe en 1912 une exploitation agricole exemplaire. La mise en culture des plaines et des forêts abandonnées est réalisée. L'ensemble des infrastructures est modernisé et une coopérative garantit l'autonomie alimentaire des habitants. Près de deux-cents personnes travaillent sur l'île et y sont logés pour développer l'exploitation. Douze mille hectolitres de vin sont produits. Les chais de Porquerolles, lieu de stockage du vin en fûts, deviennent les plus importants du Var !

Crédit photo : Camille Aguini\_PN de Port-Cros

---

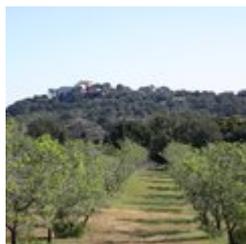


## Puits des oliviers (B)

Le cabanon situé en station 1 abrite l'un des puits de l'île. Au niveau de ce puits, l'eau de la nappe phréatique est pompée pour les besoins agricoles puis stockée dans un bassin d'eau situé près du cimetière en station 3. La nappe phréatique correspond à une source d'eaux souterraines qui se sont infiltrées par le sol lors de pluies.

Crédit photo : Camille Aguini\_PN de Port-Cros

---



## Verger maraîcher (C)

Au début de la route du cimetière se trouve le premier verger maraîcher de l'île inauguré en 2018 ! Il s'agit d'une parcelle d'agroforesterie où chaque organisme (faune et flore) rend des services aux autres. Ce système vivant assure la production de produits frais, locaux, de saison et certifiés biologiques. Un suivi scientifique y est associé pour la comparaison d'expériences similaires.

Crédit photo : © Christel GERARDIN

---



## Station épuration biologique (D)

De type « boues activées », cette station n'utilise aucun traitement chimique pour traiter les eaux usées. En effet, ce sont des bactéries (microorganismes invisibles à l'œil nu) qui vont dégrader la pollution organique directement.

Crédit photo : Camille Aguini\_PN de Port-Cros

---



## Vallon de Fortuné Oued Porquerollais (E)

L'oued est un cours d'eau intermittent typiquement méditerranéen, alimenté uniquement par les eaux de pluies. Il y abrite des espèces particulières typiques des zones humides.

Crédit photo : Jm.Prieur-PN-Port-Cros

---



## Conques à gibier (F)

Ces réservoirs d'eau sont à destination de la faune de l'île. Ils se présentent comme de simples trous solidifiés protégés par un toit de branches de bruyère afin d'éviter l'accumulation de feuilles mortes. François Joseph Fournier, à son arrivée en fit construire une soixantaine pour abreuver le gibier qu'il chassait ensuite.

Crédit photo : Jm.Prieur-PN-Port-Cros

---

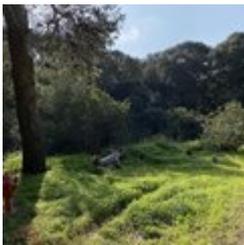


## Réservoir du cimetière (G)

Bassin contenant environ 4000m<sup>3</sup> d'eau, il exerce deux fonctions : irriguer les cultures maraîchères et constituer une réserve d'eau en cas d'incendie. Son eau provient de la nappe phréatique récoltée dans le puits des Oliviers.

Crédit photo : Camille Aguijini\_PN de Port-Cros

---



## Les fossés Fournier (H)

Il s'agit de rigoles creusées dans les vallons afin de canaliser les eaux pluviales pour les récupérer et éviter les inondations. Leur nom vient de l'ancien propriétaire de l'île, François Joseph Fournier qui racheta l'île en 1912 en y développant l'agriculture.

Crédit photo : Camille Aguijini\_PN de Port-Cros



## Chauves-souris (I)

Se déplaçant uniquement dans le noir, l'écholocation leur permet d'éviter les obstacles et de localiser leurs proies par la réflexion d'ondes sonores. De nos jours, elles sont impactées par la pollution lumineuse et la diminution du nombre de proies à cause de l'usage des pesticides. Ici, l'espèce majeure est le murin à oreilles échancrées, une petite chauve-souris au pelage roux épais. L'hiver, elle est adaptée pour passer 4 à 6 mois sans manger dans des conditions bien spécifiques. En mai, une colonie de femelles gestantes s'installe dans la tour de la Maison de Parc national.

Crédit photo : P. Fournial\_PN de Port-Cros